



communiqué

N°: 226
No.:

Le 26 novembre 1987

Le 27 novembre 1987

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES SIGNE UN ACCORD
VISANT À ACCROÎTRE L'APPUI SUR LE TERRAIN ASSURÉ DANS LE
CADRE DU PROGRAMME D'AIDE CANADIEN AU HONDURAS

Tegucigalpa - Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a signé aujourd'hui un Protocole d'entente avec le gouvernement du Honduras afin d'établir dans ce pays un bureau canadien de coopération. Le personnel de ce petit bureau sera formé d'experts-conseils locaux, qui fourniront un appui technique, administratif et logistique au programme d'aide canadien au Honduras. Le bureau sera doté d'un budget initial de 822 000 \$ pour trois ans.

Ce renforcement de l'appui sur le terrain assuré au Honduras traduit une volonté de rationaliser le programme d'aide dans l'ensemble de l'Amérique centrale. Il vise à décentraliser la gestion des projets d'aide en cours et reflète la grande détermination des Canadiens à fournir de l'aide aux peuples de l'Amérique centrale.

Des bureaux d'appui analogues sont également prévus pour le Nicaragua et le Salvador.

Le Honduras est l'un des principaux bénéficiaires de l'aide canadienne au développement en Amérique centrale. Au cours des cinq dernières années, il a reçu plus de 43,6 millions \$ en aide directe.